

Fiche de prévention

BOULANGER PÂTISSIER



cist

ma santé au travail

Ensemble, réduisons les risques professionnels

Quels sont les principaux risques professionnels ?

Risque ergonomique :

- Station debout prolongée avec piétinements
- Gestes répétitifs des membres supérieurs
- Postures contraignantes
- Manutention de charges lourdes

Risque physique :

- Bruit des appareils et du matériel
- Travail à la chaleur
- Exposition au froid (chambres froides)
- Poussière de farine

Risque d'accidents :

- Chute de plain pieds (sol glissant)
- Chute d'objet
- Coupure : utilisation de machines tranchantes et couteaux
- Brulure (fours)

Risques psychosociaux :

- Travail de nuit, week-end et jours fériés
- Travail isolé
- Contrainte de temps



Conséquences pour la santé

- Troubles musculosquelettiques (coude, épaules, canal carpien...), lombalgies
- Jambes lourdes, pathologies veineuses...
- Fatigue auditive, perte d'audition
- Déshydratation
- Douleurs des extrémités (Syndrome de Raynaud...)
- Asthme et rhinite allergiques
- Stress, désorganisation de la vie familiale et troubles de l'alimentation



Numéro unique

0590 418 260
www.cist-gpe.com

ZAC de Moudong Sud
Rue Claude Emmanuel Blandin 97122 Baie-Mahault



Quelles préventions ?

Prévention collective :

- Réduire au maximum la dispersion de farine dans l'air, aspirateur spécifique
- Nettoyage quotidien des surfaces et des sols à l'humide (pas de balai)
- Utilisation de chariots pour le transport de sacs de farine et privilégier des sacs de 25 kg ou moins
- Améliorer la posture : travailler les coudes près du corps, alterner les tâches, sensibilisation gestes et postures
- Sensibilisation horaires décalés et risques psychosociaux

Prévention individuelle :

- Veste, pantalon confortable en coton, tablier de propreté, chaussures de sécurité antidérapantes
- Gants antithermiques, vêtements adaptés pour le froid
- Masques antipoussières
- Port de chaussettes de contention pour la circulation veineuse

La prévention en santé au travail

La prévention concerne l'ensemble des mesures pour prévenir un risque, c'est-à-dire pour l'empêcher totalement de survenir, ou, à défaut, pour éviter ses conséquences ou en réduire les effets ou la fréquence.

La prévention des risques professionnels regroupe les actions collectives ou individuelles qui évitent l'apparition d'un danger lié au travail effectué ou à son environnement, ou en diminuent les impacts.



PRÉVENTION PRIMAIRE

Prévenir

C'est éliminer ou réduire les risques avant l'apparition de possibles conséquences néfastes sur la santé.



PRÉVENTION SECONDAIRE

Limiter et corriger

C'est limiter la gravité d'un mal qu'on ne peut empêcher d'apparaître et/ou en limiter les conséquences.



PRÉVENTION TERTIAIRE

Réparer

C'est traiter les dommages et réparer les individus.

Que dit la réglementation ?

- Affections liées aux gestes, postures
- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes
- Affections de mécanisme allergique au niveau cutané, muqueux ou respiratoire (eczéma, asthme, rhinite d'origine professionnelle)
- Affections provoquées par l'expositions aux enzymes

Recommandation R440 / Norme NF X 35 109

Articles INRS / Article Officiel Prévention



Numéro unique

0590 418 260

www.cist-gpe.com

ZAC de Moudong Sud
Rue Claude Emmanuel Blandin
97122 Baie-Mahault